



STOP aux violences faites aux femmes

Majorité et opposition du Conseil communal s'unissent pour élaborer un plan d'actions visant à lutter activement contre tout acte de violence porté à l'encontre des femmes

Bruxelles, le lundi 3 février 2014

Ce lundi soir, le Conseil communal de la Ville de Bruxelles s'apprête à voter une motion relative aux violences faites aux femmes. A l'initiative des Conseillères communales **Malika Abbad (Groen)** et **Catherine Lemaitre (Ecolo)**, elle sera portée par **Mohamed Ouriaghli (PS)**, membre du Collège des Bourgmestres et Echevins, Echevin en charge de l'Égalité des chances. Réunis autour de valeurs communes et fondamentales, opposition et majorité tiennent via ce texte à réaffirmer leurs convictions en faveur d'une société plus égalitaire entre les femmes et les hommes, et surtout à combattre avec fermeté les violences faites à l'égard des femmes. Cette motion détermine les actions pour tendre à cet idéal et dote la Ville d'outils pour ce faire.

La situation reste plus que jamais préoccupante. Les Nations Unies parlent, à juste titre, de pandémie lorsqu'il s'agit de décrire les violences faites aux femmes. Les statistiques, des plus préoccupantes, en attestent froidement :

- En Belgique, en 2012, près de 10% des faits relatifs aux meurtres et aux assassinats concernent des violences conjugales ;
- En Belgique, plus de 50.000 cas de violences conjugales sont dénoncés chaque année ;
- En Belgique, près de 8 viols par jour sont recensés, soit environ 3.000 par an, en sachant que seules 10% des victimes porteraient plainte.

Meurtris par ce constat et résolument décidés à condamner et à mettre un terme aux violences faites aux femmes, Mesdames Malika Abbad et Catherine Lemaitre d'une part et le Collège par l'entremise de l'Echevin Mohamed Ouriaghli d'autre part ont convenu d'un plan d'actions. En voici les principales (la motion détaillée se trouve en pièce jointe) :

- mettre en place, sur le territoire de la Ville de Bruxelles ainsi que dans son administration, un relevé systématique d'informations et de données chiffrées générées notamment pour combler le manque de statistiques fiables ;
- porter une attention particulière à la sensibilisation dans l'enseignement communal ;
- redoubler les efforts relatifs tant à l'accueil des victimes dans les commissariats qu'à la formation des auxiliaires de police ou des agents spécialisés ;
- accroître le nombre de campagnes de sensibilisation et d'information ;
- intensifier les interactions et les collaborations avec les différentes maisons d'accueil.

Mohamed Ouriaghli réaffirme sa détermination à enrayer ce fléau : *« l'Egalité entre les femmes et les hommes est une préoccupation essentielle du programme de majorité. Ce dernier prévoit d'établir un plan d'actions plus général afin de garantir une réelle égalité entre les femmes et les hommes. Il s'accompagnera d'un rapport triennal d'évaluation des résultats enregistrés. Je serai en mesure de vous présenter ce plan d'actions dans les semaines à venir. Mais il importe d'ores et déjà, sans plus attendre, d'éradiquer toute forme de violence faite aux femmes, des actes que nous devons considérer comme des violences faites à l'humanité ».*

Malika Abbad et Catherine Lemaitre se réjouissent, quant à elles, que la majorité les a rejointes dans ce combat : *« La lutte contre les violences faites aux femmes est essentielle pour parvenir à une véritable égalité entre les femmes et les hommes. A l'heure où les droits fondamentaux des femmes sont de plus en plus souvent menacés, il nous paraît essentiel que la Ville puisse elle aussi concrètement s'engager contre ces violences au niveau local. Dans les prochains mois, nous serons très attentives au suivi effectif de cette motion qui est un premier pas dans la bonne direction afin de mener des politiques efficaces et coordonnées ».*

Malika Abbad 0486/03.51.11 malika_abbad@yahoo.com	Cabinet de l'Echevin Ouriaghli Alexandre Van der Linden 02/2794135 – 0485/190692 alexandre.vanderlinden@brucity.be	Catherine Lemaitre 0477/57.87.35 catherine.lemaitre@gmail.com
---	--	---